



Le Rheu, le 6 janvier 2023

## CHAMPIONNAT DE BRETAGNE VETERANS

Cette compétition, organisée par le club de LSP BREST, se déroulera à **BREST – Gymnase de Lanzozé – 44 rue St-Vincent-de-Paul – 29200 BREST** le **dimanche 12 février 2023**.

### Horaire Général

V1-V2-V4 messieurs : Pointage 8h30, début de compétition 9h00

V3 messieurs : Pointage 9h30, début de compétition 10h00

V1-V2 dames, V5 messieurs : Pointage 10h30, début de la compétition 11h00

V3-V4 dames : Pointage 13h45, début de compétition 14h00

**L'horaire de pointage et de début des tableaux pourra être modifié en fonction des engagements. Les clubs en seront avertis dès que le juge-arbitre aura établi l'horaire général.**

En cas d'empêchement de dernière minute (jusqu'à 48 heures avant la compétition) avertissez la ligue ou Michel KERISIT au 06.83.01.80.77.

**Si empêchement le jour même, contactez Alain TRICOIRE (délégué) au 06.25.18.12.52 ou Jonathan LE GOFF (JA) au 06.62.04.96.12.**

Cette compétition est qualificative pour le championnat de France qui se déroulera du 8 au 10 avril 2023 à ST JULIEN DE CONCELLES (44).

Déroulement de la compétition : voir le règlement figurant en annexe.

Pause repas à 12H30 et reprise à 14h00. Les joueuses et joueurs éliminés en poule pourront participer à la consolante. Les inscriptions se feront sur place dès 11 heures.

Remise des récompenses : elle aura lieu à la fin de la compétition et les récompenses ne seront remises qu'aux joueuses et joueurs effectivement présents sur le podium. Aucune récompense ne sera remise avant.

**La liste des joueuses et joueurs qualifiés ou sur liste d'attente figure en annexe.**

Pour nous permettre l'organisation de cette journée, **que vous soyez qualifiés ou sur liste d'attente**, vous voudrez bien nous retourner au siège de la Ligue de Bretagne de Tennis de Table, Le Bourg Nouveau – 3, rue des Orchidées, 35650 LE RHEU, le bulletin d'engagement (fichier qualifiés Bretagne vétérans 2023) **pour le 27 janvier 2023 au plus tard**.

**Passé cette date, il sera procédé au remplacement des joueuses et des joueurs qualifiés n'ayant pas répondu.**

**Un repas chaud sera servi le midi aux personnes ayant réservé sur le bulletin d'engagement pour un montant de 16.00 € (voir menu en pièce jointe). Il faut impérativement préciser le plat et la garniture choisie sur le bulletin d'engagement. Ces repas seront à payer sur place le jour de la compétition.**

Nous comptons vivement sur votre présence.

Cordialement

Alain TRICOIRE  
Délégué Vétérans

**N.B.** Tout qualifié ayant confirmé sa participation aux championnats de Bretagne, se verra, en cas de forfait non excusé 48H00 avant l'épreuve, infliger une pénalité financière de 30,00 € (en cas d'accident ou d'événement de force majeure survenu pendant ces 48H00, le joueur doit justifier son absence par courrier auprès de la LBTT dans les 72H00).

Diffusion : Joueurs (S/C Correspondants clubs), Bureau LBTT, Comités Départementaux, Club organisateur, Juge-arbitre